

Subvention à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

Depuis le 1er janvier 2022, Grand Paris Seine Ouest (GPSO) propose une subvention pour aider les habitants en pavillon à acheter un récupérateur d'eau de pluie. Seuls les équipements achetés neufs et d'une capacité de 300 litres minimum sont éligibles à la subvention.

Mis en ligne le 14 mars 2022



[Lire cet article en entier : "Subvention à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie" !\[\]\(e3f8612927870f2e0f9f5989e6dd3064_img.jpg\)](#)



 RETOUR À LA LISTE





VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS